*La formation par alternance s’appuie sur une approche par compétences adossée au référentiel des métiers du professorat et de l’éducation[[1]](#footnote-1). Elle implique deux lieux de formation, l’ÉSPÉ et l’école ou l’établissement scolaire ainsi qu’une complémentarité entre les acteurs de la formation.*

*Les stages d’observation et de pratique accompagnée doivent contribuer à la mobilisation en situation professionnelle des savoirs construits à l’université, à la construction d’une première posture professionnelle et à la préparation des épreuves du concours.*

*Le travail demandé devra tenir compte, d’une part, du niveau de formation dans lequel est engagé l’étudiant (M1 ou M2 cursus adapté) et, d’autre part, de sa capacité à analyser son travail et à suivre les conseils.*

*Les observations à réaliser et les éléments de la compétence à construire sont définis**par les responsables des parcours universitaires en relation avec les tuteurs du terrain professionnel et communiqués à l’étudiant.*

*Ce bilan doit permettre d’apprécier l’investissement de l’étudiant pendant le stage. Les constats et appréciations portés par le tuteur du terrain professionnel ne feront pas l’objet d’une note mais seront ensuite retravaillés à l’université dans le cadre de dispositifs d’accompagnement spécifiques. Des axes de progrès en seront dégagés.*

*La direction de L’ÉSPÉ l’académie de Versailles*

Le bilan sur les activités de l’étudiant est complété par le tuteur du terrain professionnel selon le modèle ci-après.

Il est à retourner :

* pour le premier degré, au responsable de parcours (ou à son représentant) avec copie à l’IEN de circonscription ;
* pour le second degré, au responsable de parcours (ou à son représentant) avec copie au chef d’établissement.

**Coordonnées du responsable de parcours**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom et prénom | Adresse de l’université | Courriel professionnel | Téléphone professionnel |
|  |  |  |  |

**Coordonnées du référent de la formation universitaire**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom et prénom | Adresse de l’université | Courriel professionnel | Téléphone professionnel |
|  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Informations sur l’étudiant** |  |
| NOM et Prénom |  |
| Courriel institutionnel |  |
| Université / Site de formation |  |
| Mention |  |
| Parcours universitaire |  |

*L’étudiant-e a-t-il / a-t-elle bénéficié d’un contrat EAP ? 🞏 oui 🞏 non*

***Appréciation générale du tuteur du terrain professionnel* :**

***Vu et pris connaissance par*** (date et signature) **:**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Le tuteur du terrain professionnel | L’étudiant-e | Le référent universitaire |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | ***STAGE 1*** | ***STAGE 2****(pour les parcours concernés)* |
| **Tuteur du terrain professionnel** |  |  |
| NOM et Prénom |  |  |
| Courriel professionnel |  |  |
| Téléphone |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Informations sur l’école ou l’établissement** |  |  |
| École ou établissement d’accueil |  |  |
| Niveau(x) d’enseignement |  |  |
| Remarques particulières |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Contexte et déroulement du stage** |  |  |
| Dates et modalités du stage |  |  |
| Temps d’observation |  |  |
| Temps de pratique accompagnée |  |  |
| Séances conçues et mises en œuvre | | |

Dans ce bilan, les compétences professionnelles sont identifiées selon les codes suivants :

- compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation **compétences CC1 à CC14 ;**

- compétences communes à tous les professeurs **compétences P1 à P5.**

Attendus sur les compétences : voir fiche n° 14 - **Outil d’accompagnement : descripteurs des degrés d’acquisition des compétences à l’entrée dans le métier** de la note de service n°2015-055 du 17-3-2015 : Modalités d’évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d’éducation de l’enseignement public <http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87000>

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Compétences professionnelles** | **Éléments de la compétence à construire**  (à déterminer par le responsable de parcours - ou son représentant - en relation avec le tuteur du terrain professionnel | **Constats et appréciations**  (à compléter par le tuteur du terrain professionnel) | **Axes de progrès à envisager**  (à compléter par le tuteur du terrain professionnel et le responsable de parcours de la formation universitaire) |
| **1. Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction**  *CC1 Faire partager les valeurs de la République*  *CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école*  *CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques* | . Respect des principes de la laïcité, notamment la neutralité  . Respect des obligations de ponctualité, d’assiduité, de confidentialité, de sécurité à l’égard des élèves  . Respect des élèves et équité dans les actes professionnels  . Comportement modélisant : tenue, langage, attitude |  |  |
| **2. Compétences relationnelles, de communication et d’animation favorisant la transmission, l’implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement**  *CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication*  *CC10. Coopérer au sein d'une équipe*  *CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative*  *CC12. Coopérer avec les parents d'élèves*  *CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école* | . Communication claire et précise, à l’oral comme à l’écrit, et adaptée aux élèves et aux différents interlocuteurs rencontrés dans le cadre de l’activité professionnelle  . Travail collaboratif avec le titulaire de la classe et avec l’ensemble des enseignants et des partenaires de l’école  . Participation à la vie de l’école (conseils, réunions, festivités, ...)  . Attention portée à la relation école-famille |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **3. Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique**  *P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique*  *P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement* | . Attention portée à la qualité de l’expression orale et écrite des élèves  . Connaissance des règles fondamentales de l’orthographe et de la grammaire  . Connaissances satisfaisantes du contenu des disciplines enseignées à l’école primaire.  . Connaissance de quelques éléments de transpositions didactiques.  . Bonne culture générale, usage d’une langue vivante étrangère (selon le contexte d’enseignement). |  |  |
| **4. Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d’apprentissage et d’accompagnement des élèves diverses**  *P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves*  *P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves*  *P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves*  *CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage*  *CC4 Prendre en compte la diversité des élèves*  *CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation* | . Attitude bienveillante avec les élèves  . Formes de communication adaptées aux élèves et aux situations d’enseignement  . Organisation de la classe sur le plan matériel et pédagogique dans le cadre des interventions de l’étudiant  . Connaissance des programmes d’enseignement et des différents outils nécessaires à la mise en œuvre des apprentissages  . Capacités à concevoir et mettre en œuvre des séances d’apprentissage, d’enseignement avec l’aide du titulaire  . Capacités à écouter et observer tous les élèves pour commencer à tenir compte de leurs différences et adapter son dispositif pédagogique  . Connaissance des différentes modalités d’évaluation pratiquées dans la classe |  |  |
| **5. Compétences relatives à l’usage et à la maîtrise des technologies de l’information de la communication**  *CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier* | Compétences d’usage et maîtrise raisonnée des technologies de l’information et de la communication dans la pratique professionnelle. |  |  |
| **6. Compétences d’analyse et d’adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail**  *CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* | . Implication dans les différents temps d’observation  . Prise d’informations sur les modalités de travail en équipe et en partenariat au sein de l’école  . Prise en compte des éléments de la formation universitaire pour concevoir, mettre en œuvre et analyser son enseignement.  . Capacités à identifier ses points forts et ses difficultés, à écouter et tenir compte des conseils du titulaire.  . Identification des besoins de formation et des moyens pour mettre à jour ses connaissances. |  |  |

1. Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation.

   BO n° 30 du 25 juillet 2013 **: *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’Éducation* :** <http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066> [↑](#footnote-ref-1)